

PUBLICATIONS **COMITÉ CATHOLIQUE**
DU DE PROPAGANDE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

LA GUERRE ALLEMANDE ET LE CATHOLICISME 2.40
Par le Cardinal AMETTE, Mgr BAUDRILLART, les Chanoines ARDANT, COUGET, GAUDEAU, MM. GOYAU et F. VEUILLOT.

L'ALLEMAGNE et les ALLIÉS devant la CONSCIENCE CHRÉTIENNE 3.60
par Mgr CHAPON, Mgr BAUDRILLART, Mgr BATIFFOL, R. P. JANVIER, MM. Denys COCHIN, DE LANZAC DE LABORIE, D'ANTHOUDARD, E. BLOUD, F. VEUILLOT.

LA GUERRE ALLEMANDE Documents ALBUM N° 1 1.20
ET LE CATHOLICISME :: photo- ALBUM N° 2 1.20
graphiques.

La CLOCHE "ROLAND". Les Allemands et la Belgique 3.50
Par Johannes JÖRGENSEN

:: Abbé FOULON :: ARRAS SOUS LES OBUS 3.50
Préface de Mgr LOBBEDEVY, Evêque d'Arras.

LE SUPPLICE DE LOUVAIN 1.80
Par Raoul NARSY

La Lourdes du Nord : NOTRE-DAME DE BREBIÈRES 1.50
Par René LE CHOLLEUX

L'Éveil de l'Âme française devant l'Appel aux Armes 2. »
Par les Abbés ARDANT, DESGRANGES et THELLIER DE PONCHEVILLE

LE PROTESTANTISME ALLEMAND, Luther-Kant-Nietsche 1.50
Par l'Abbé PAQUIER

LETTRE DE L'ÉPISCOPAT BELGE aux 0.60
Cardinaux et aux Evêques d'Allemagne, de Bavière et d'Autriche

AMENDE HONORABLE (En Desagravio) 0.60
Par Don Francisco MELGAR

Paul DELAY. Les CATHOLIQUES au SERVICE de la FRANCE 3.50
(Paris - Versailles - Meaux) Préface du Cardinal AMETTE.

BLOUD et GAY, Éditeurs

— 7, place Saint-Sulpice, PARIS-6^e —

N^{os} 69-70

"Pages actuelles"
1914-1916



Pour teutoniser la Belgique

PAR

FERNAND PASSELECQ



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS

PARIS — BARCELONE

P. A. N^{os} 69-70 — Pour teutoniser la Belgique — Fernand PASSELECQ

III. — AUTRES PROFESSEURS RÉQUISITIONNÉS

L'étude du Dr Osswald n'est d'ailleurs pas la seule qui révèle le plan allemand. Dès l'époque du siège d'Anvers, ce plan était déjà tracé ou du moins esquissé, car on le retrouve dans une conférence faite par le Dr Conrad Borchling, professeur à l'Université de Hambourg (9 octobre 1914) et publiée ensuite en brochure sous le titre : « Le problème belge » (*Das belgische Problem — Deutsche Vorträge Hamburger Professoren. — Hamburg, L. Friederichsen, 1914*).

L'auteur y insiste sur la parenté ethnique et culturelle des Flamands et des Allemands, et sur le devoir à remplir par l'Allemagne vis-à-vis du peuple belge : « Il y a là une race germanique à sauver de l'encerclement menaçant du romanisme. »

D'après lui, c'était pure chimère d'espérer que le régime de l'équité entre les deux langues pût se réaliser dans le cadre politique du

royaume de Belgique Le maintien de l'ancienne Belgique après cette guerre signifierait la déchéance certaine du caractère germanique des Flamands, en dépit de leur supériorité de puissance électorale. Si l'Allemagne triomphe, « l'union néfaste entre la partie wallonne et la partie flamande devra, en toute hypothèse, être rompue ».

Le moyen le plus immédiat pour y parvenir serait la réunion des provinces flamandes à la Hollande ¹, mais « les Hollandais n'en veulent pas »; il ne reste donc que deux voies ouvertes : ou bien réunir la Flandre, le Brabant et le Limbourg en une unité politique indépendante bas-allemande avec Anvers comme capitale; ou bien, en cas d'occupation allemande prolongée, instaurer une séparation administrative radicale des deux fractions, flamande et wallonne, du pays. L'auteur manifeste ses préférences

¹ Dans un article de la revue *Die Hilfe* du 29 octobre 1914, M. Frédéric Naumann, parlant de l'avenir d'Anvers, émet l'avis que la question flamande ne peut être résolue (par l'Allemagne) qu'avec le concours de la Hollande, sur lequel il semble compter. Même opinion de la part de Haecke dans *Monistische Jahrhundert* du 16 novembre 1914.

pour la première solution et termine en engageant ses compatriotes à tout faire pour gagner les sympathies des Flamands : « Un Etat flamand indépendant servirait, dit-il, mieux encore qu'une province allemande de l'Allemagne, la tâche supérieure *consistant à créer, entre la pluralité des Etats germaniques, la grande confédération germanique qui est notre espoir d'avenir.* »

Un mois après (novembre 1914), l'importante revue *Annalen des Deutschen Reichs* (1914, n° 11) publiait une étude du Dr Hermann J. Losch : « Les langues des Belges » (*Die Sprachen der Belgier*) où il insiste sur le fait que la Belgique, comme Etat, n'est qu'une création artificielle et arbitraire, sans unité ni vie nationale; la politique du gouvernement y était exclusivement « française-wallonne »; la Belgique opprimait le peuple flamand à l'intérieur pendant qu'à l'extérieur elle (ou plutôt la partie wallonne de sa population) optait pour la France et l'Angleterre.

En février 1915, une autre revue importante, la *Politisch-Anthropologische Monatschrift* (13^e année, n° 11), publie une étude, d'ailleurs

pleine d'erreurs de faits et de chiffres, de M. Nuese, sous le titre : « Belgique ». On y lit les lignes ci-après :

... Un vigoureux régime allemand produira d'excellents effets en Belgique. Tous ceux qui connaissent le pays sont d'accord sur ce point. Les Flamands bas-allemands s'habitueront rapidement à la nature allemande, et les Wallons s'apercevront rapidement qu'ils n'ont fait que gagner au change, surtout lorsqu'on les fera profiter de nos belles lois d'assistance sociale. *Il serait certainement recommandable de séparer administrativement le pays : une administration pour la partie septentrionale flamande, et une pour la partie wallonne méridionale, les différences de langue, d'éducation, de sentiment et d'activité étant grandes. Ce serait déjà bonne fût-ce que pour arrêter la gallicisation du Nord et abolir la pression linguistique, consistant en la préférence accordée au français, qui pèse sur les Flamands de bonne volonté. Naturellement, l'enseignement allemand doit être introduit dans toute la Belgique, et la langue allemande doit prendre le premier rang dans la vie publique. Cependant la langue flamande serait à cultiver aussi et nous devrions satisfaire le plus rapidement possible le désir ardent des Flamands, en créant une université germano-flamande à Gand. Nous pourrions*

aussi encourager le dialecte wallon si, en Wallonie, l'on veut rompre sincèrement et définitivement avec le français. La francisation des beaux noms bas-allemands de localités, comme Louvain pour Leuven, Saint-Trond pour Saint-Treujen, Malines pour Mechelen, Renaix pour Ronsse, Tournai pour Doornik, Tirlemont pour Thienen, Namur pour Namen, est une chose attristante, mais encore plus attristante par le fait que nous-mêmes, Allemands, n'employons pas partout l'orthographe allemande et écrivons, dans nos bulletins de victoire, Namur au lieu de Namen, Tirlemont au lieu de Thienen, etc. Ici, il faut rapidement du changement, la dignité allemande et une conscience saine de soi-même l'exigent. Ces villes ont été fondées par des Allemands ; elles ont une grâce de patrie pour le visiteur allemand ; les plus merveilleux trésors d'art, datant de la grande époque allemande, ont été créés par des artistes allemands ; ce pays était à nous, il nous est revenu et nous restera. Nous n'en avons pas seulement besoin comme issue vers la mer, mais encore comme défense côtière contre le mauvais soi-disant cousin, qui s'est révélé comme notre ennemi effectif. Mais un bon morceau de la Flandre française, qui est aussi un ancien territoire allemand, volé par Louis XIV, lui appartient de droit. Alors nous aurons de ce côté une frontière d'empire restituée et sûre, cernant d'anciens territoires allemands...

C'est clair, déjà. Voici qui ne l'est pas moins. Dans le quatorzième article du livre consacré à la « Destruction de la puissance mondiale de l'Angleterre et du Tsarisme russe, par la Triple Alliance et l'Islam », (édition du *Kriegspolitischen Kultur Ausschuss der Deutsch-Nordischen Richard Wagner-Gesellschaft für germanische Kunst und Kultur*), — article intitulé : « L'avenir de la Belgique : Flamands et Wallons », l'auteur, M. Alfred Ruhemann, s'occupe longuement de la politique à suivre en Belgique par l'administration allemande, après la victoire de l'Empire. « Nous aurons, dit-il, à jouer, dans l'établissement des conditions politiques de la Belgique, le rôle d'un chimiste diplomatique analysant et séparant dans son laboratoire les éléments et les volumes de deux races qui composent une Belgique d'apparence une, avant de créer un corps nouveau qui, cette fois, devra être d'une seule coulée. »

M. A. Ruhemann ne veut pas du procédé simpliste de la conquête et de l'incorporation ; il préfère le système de la coordination nationale à celui de la subordination :

A mon sens, écrit-il, il est plus logique de se contenter d'abord de dérouler le fil trouvé dans le pays même (dans le cas qui nous occupe : la Belgique) et qui se dévide selon des conditions établies par examen personnel et d'en confier le bout, alourdi par le résultat des observations, aux mains de ceux qui ont la vocation d'occuper le poste de chimiste diplomatique dans le laboratoire impérial allemand.

La Providence et les circonstances politiques *semblent donc nous destiner à séparer les deux races* qui formaient jusqu'à présent l'ensemble belge, et ce, dans le dessein de sauvegarder la nationalité allemande. En outre, les deux nouveaux corps à former auront à naviguer autour de l'Etat central allemand, selon notre volonté et conformément à nos prescriptions. L'une des races, la gallo-wallonne, dont le point central est Bruxelles, difficilement maniable, et qui se distingue plutôt par un esprit de dissipation et de paresse (!) que par l'activité industrielle (!!)... cette race-là nous serait éternellement une épine dans le pied, une source d'infinis différends. Nous devrions y exercer le rôle d'opresseur à poigne du caractère et de la langue du pays et des gens, rôle qui ne nous convient pas et qui ne nous rendrait pas possible le repos bien mérité après les fatigues surhumaines de la guerre actuelle. Nous trouverions d'ailleurs autour de Liège une irritation et une répulsion à l'égard d'une possible incorporation ou annexion

politique à l'Empire d'Allemagne. Toutefois, entre Welkenraedt, Gemmenich, Herbesthal et Verviers, l'élément allemand, même pour les Wallons mosans, est devenu un facteur économique tellement incisif, et le Wallon avisé de Liège fait preuve, en temps de paix, d'une telle souplesse au bénéfice de ses intérêts économiques, que son annexion aux territoires linguistiques et d'intérêt, que nous possédons déjà dans le Luxembourg belge comme en Campine et dans le Limbourg belge, se ferait sans grandes difficultés...

Quant aux Flamands, l'occupation allemande leur est certainement agréable, s'imagine l'auteur, parce qu'elle les dispense de devoir conquérir leur indépendance ou du moins leur facilite cette tâche : « C'est pour cette raison qu'une fois la Belgique renversée, ils auront des sentiments amicaux à notre égard. »

Mais la chose est tout autre quand on aborde la question de savoir si les Flamands veulent devenir aussi des citoyens allemands. Ma réponse est la suivante : *Oui, si nous leur procurons une indépendance nationale, un royaume flamand, un appui politique offensif et défensif; — Non, si nous voulons faire d'eux une province allemande ou une terre d'Empire allemand.*

Que sont les Flamands d'à présent? Leurs écrivains, toutes leurs pensées ne nient pas un instant leur satisfaction d'être d'origine germanique, et même le berceau de l'Empire allemand. Mais, pour le surplus, c'est un peuple fort obstiné, têtu et irritable, qui, à tout prix, veut reconquérir son indépendance politique et ainsi cueillir les fruits des combats qu'il mène depuis des siècles...

... A titre de cousins de race germanique, ils négocieront et pactiseront volontiers avec nous, tout comme ils s'habitueront rapidement à notre administration provisoire, et, politiquement, ils voudront bien se joindre à nous, mais sans sacrifier cependant leur indépendance.

... Les Flamands, conclut M. Ruhemann, seront faciles à mener par nous dans les voies amicales, dès que nous leur accorderons leurs libertés politiques et une indépendance en collaboration suivie avec nous, une indépendance authentique et non pas fictive, dès que nous leur garantirons la protection du fort en échange de concessions économiques et sociales. Par contre, ils s'entêteraient et se laisseraient aller à leur nature explosive si nous voulions leur supprimer leurs libertés politiques.

M. Ruhemann s'inspire donc de vues fédéralistes plutôt qu'annexionnistes; mais, prati-

quement, son programme est le même que celui du D^r Osswald, du D^r Borchling, du D^r Losch et de Nuese.

Pour donner une idée plus complète de la contribution demandée aux intellectuels réquisitionnés en vue de fixer scientifiquement les bases de la politique à suivre par l'Allemagne vis-à-vis des Flamands, nous devrions encore citer tout au moins les titres des études et conférences ci-après : une étude de H. Gmelin, *La législation pour la protection de la langue flamande en Belgique* (*Zeitschrift für Politik*, Heft 1 und 2 des 8. Bandes, mars 1915), que le D^r Osswald signale comme publiée presque en même temps que la sienne ; — l'étude à la fois ethnographique, historique et géographique du professeur Th. Deneke (*Sprachverhältnisse und Sprachgrenze in Belgien und Nord-Frankreich*, Hambourg, L. Friederichsen, 1915) ; — celle du D^r Franz Jostes (*Die Flamen in Kampf um ihre Sprache und ihre Volkstum*, Kriegsvertrag der Universität Münster, Borgmeyer, 1915) ; — la conférence faite par le D^r Fritz Arnheim, dans la séance spéciale consacrée, en avril 1915, par la Société historique de Berlin, à la ques-

tion des langues en Belgique (*Flamen und Wallonen*, dans *Der Panther*, Leipzig, 1915, Heft 4 ; cf. *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* du 29 avril 1915, zw. Ausgabe, et *Vossische Zeitung* du 4 mai 1915, n^o 226) ; — l'étude de Hans Friedrich Blunck : *La Belgique et la question bas-allemande*, que l'auteur qualifie : « Un programme bas-allemand arrêté d'accord avec un certain nombre de Flamands » (Diederich, Iena, 1915) ; — *La lutte des nationalités à l'intérieur et autour de la Belgique*, par Frans Fromme (*Deutsche Rundschau*, janvier 1915) ; — *Belgiens Vergangenheit und Gegenwart*, par le prof. K. Hampe, de Heidelberg, (Teubner, Leipzig, mai 1915) ; etc.